

L'impôt sur les successions sera soumis au vote sans contre-projet

Berne, le 13 septembre 2013

Communiqué

L'impôt sur les successions sera soumis au vote sans contre-projet

Le PLR salue la décision du Conseil fédéral concernant cette initiative nocive

Le PLR. Les Libéraux Radicaux salue le rejet du Conseil fédéral, sans proposer de contre-projet, de l'initiative populaire néfaste « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS ». La gauche avec cette proposition ne cherche qu'à taxer une fois de plus les contribuables. Cette initiative est profondément injuste puisqu'elle a pour objectif de taxer l'épargne des familles suisses qui ont économisé durant de nombreuses années. De plus, un tel impôt impliquerait que l'argent épargné d'un avoir déjà fiscalisé soit doublement taxé! L'introduction d'un impôt fédéral sur les successions serait dévastatrice pour l'attractivité économique de la Suisse. Clamant vouloir sauver l'AVS, l'initiative ne fera que nuire aux entreprises, notamment aux PME familiales, et mettra en danger des places de travail. Le PLR s'engagera pleinement contre ce projet dangereux.

La gauche est sans scrupule, elle n'a aucune gêne à taxer les contribuables jusqu'au dernier franc. L'initiative veut introduire un taux d'imposition unique de 20% sur les successions et sur les donations des successeurs. La Suisse a déjà un impôt sur la fortune élevé en comparaison internationale, avec cette idée chaque franc gagné serait ainsi imposé une troisième fois après l'impôt sur le revenu et sur la fortune. L'initiative porterait un coup grave à l'économie nationale.

Une initiative qui entrave le transfert des entreprises aux générations futures

Les petites et moyennes entreprises possédant des biens immobiliers seraient directement touchées. Cette initiative inutile entraverait lourdement le transfert des entreprises aux générations futures avec une grave conséquence : le sacrifice d'emplois. Ce projet de la gauche est profondément injuste puisque l'épargne accumulée pour les générations futures serait taxée de manière abusive.

Une initiative qui ne résout pas les problèmes structurels de l'AVS

L'initiative prétend imposer pour financer l'AVS, mais c'est un leurre. Avec un déficit de l'AVS qui atteindra 11,4 milliards de francs en 2030, les 2 milliards qu'apporterait l'impôt sur les successions représentent une goutte d'eau dans l'océan. Le seul moyen d'équilibrer cette assurance passe par des changements structurels conséquents qui répondent à l'allongement de la durée de vie et à l'entrée de la génération du Baby-Boom dans la retraite.

L'impôt sur les successions sera soumis au vote sans contre-projet

Une initiative qui empiète sur les compétences des cantons

A ce jour, le droit de prélever l'impôt sur les successions est une compétence cantonale. En plus de porter préjudice au système fédéral de notre pays, un tel texte affecterait les finances des cantons qui le prélèvent déjà. Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* soutient le rejet du Conseil fédéral et combattrait cette initiative dangereuse pour la compétitivité économique de notre pays – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

› Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20

› Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

› Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48